



Association France Palestine Solidarité

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
757008 PARIS

Le 15 mars 2021

N°réf : 13-21

Objet : Prochaine visite en France du Président de l'État d'Israël

Monsieur le Président de la République,

Nous avons appris par la presse la visite en France, jeudi prochain, de M. Reuven Rivlin, président de l'État d'Israël, accompagné du chef d'État-major de l'armée israélienne. Les thèmes évoqués par la presse israélienne sont les relations avec l'Iran et l'ouverture de l'enquête de la Cour Pénale internationale.

La France est signataire de l'accord dit JCPoA sur le nucléaire iranien, que le gouvernement israélien a combattu sans relâche, y compris directement devant le Congrès des États-Unis, avant d'obtenir sa dénonciation par Donald Trump. La France doit très clairement réaffirmer sa volonté d'honorer sa signature et de réactiver sans délai le JCPoA. L'État d'Israël doit être fermement et publiquement mis en garde contre toute aventure militaire.

En ce qui concerne la Cour Pénale internationale, la France, qui l'avait toujours fermement et publiquement soutenue, a été jusqu'ici muette face aux attaques dont elle fait l'objet sur le dossier de la Palestine, notamment de la part d'Israël. Nous vous avons récemment interpellé sur ce point par un [communiqué public](#), que vous trouverez ci-joint. Par votre voix, la France doit publiquement prendre position pour défendre la CPI contre les attaques qu'elle subit, et faire comprendre aux dirigeants israéliens qu'ils ne sont pas au-dessus des lois.

Cette visite intervient dans un contexte marqué aussi par l'exceptionnelle gravité de la situation pour le peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, les effets de la pandémie s'ajoutant à la colonisation, aux destructions de maisons notamment à Jérusalem-Est et dans la Vallée du Jourdain, aux violences répétées des colons contre la population palestinienne, au blocus de Gaza et à l'intensification de la colonisation. Et dans la perspective des prochaines élections palestiniennes, les arrestations de militants politiques par l'armée israélienne se multiplient.

La France doit très clairement rappeler au Président de l'État d'Israël, à l'occasion de cette visite, les obligations de son pays en tant que puissance occupante. Face à la situation sanitaire, la France doit demander à l'État d'Israël de fournir sans délai à la population palestinienne les vaccins et le matériel médical qui lui manquent cruellement. La France doit

marquer publiquement sa volonté de protéger la population et la société palestiniennes dans cette période particulièrement cruciale en exigeant notamment l'arrêt immédiat de toute nouvelle destruction de maisons.

Monsieur le Président de la République, à la tribune de l'ONU, en septembre 2018, vous aviez dénoncé « la loi du plus fort ». Sur tous les sujets que nous venons d'évoquer, il est temps que vous rappeliez, à l'occasion de la visite de son président, que l'État d'Israël n'est pas au-dessus des lois et qu'il est grand temps que cet État respecte le droit international.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.



Bertrand Heilbronn
Président de l'Association France Palestine Solidarité